

# Une histoire de la Confédération pour la Suisse régénérée : quelques considérations à partir de l'Histoire de la Confédération suisse

Autor(en): **Gex, Nicolas**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Berner Zeitschrift für Geschichte**

Band (Jahr): **77 (2015)**

Heft 4

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-584065>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# **Une histoire de la Confédération pour la Suisse régénérée**

Quelques considérations à partir de l'*Histoire de la Confédération suisse*

Nicolas Gex

Aborder l'historiographie de la Régénération ou en présenter une synthèse exhaustive est un pari ambitieux.<sup>1</sup> Cette contribution essaiera plutôt de dégager quelques aspects significatifs de l'*Histoire de la Confédération suisse* qui rattachent au contexte historiographique contemporain cette première représentation du passé commune aux deux grandes régions linguistiques du pays, achevée en 1853. Avant de se pencher sur le texte, en particulier les parties rédigées par Louis Vulliemin (1797–1879) et Charles Monnard (1790–1865), il conviendra de faire un détour par diverses caractéristiques de la Régénération qui auront une influence certaine sur la production historique de cette époque et de la suivante.

## **Un environnement régénéré**

L'arrivée des libéraux au pouvoir dans onze cantons provoque de nombreux changements politiques et législatifs.<sup>2</sup> L'instruction publique, au cœur de leurs préoccupations, connaît de profondes modifications. Elles se traduisent par la mise en place de l'école primaire gratuite et obligatoire et au renforcement plus général ou à la réforme des structures scolaires. L'enseignement supérieur se modernise; les Académies de Zurich et Berne sont transformées en universités (1833 et 1834; celle de Bâle avait été réorganisée en 1818), celles de Genève (1835) et Lausanne (1837) sont profondément restructurées. Malgré l'ouverture de chaires d'histoire à Zurich, Berne et Genève, l'enseignement de cette discipline reste fragile.<sup>3</sup> Il faut attendre une génération pour qu'arrivent à des postes influents des historiens formés à la méthode critique dans des universités étrangères, allemandes principalement.

La création d'associations à vocation nationale et organisées à l'échelle suisse est une autre caractéristique de cette période, phénomène qui connaîtra une ampleur bien plus importante après 1848.<sup>4</sup> A côté d'un rôle clairement politique, elles cherchent à créer et/ou à renforcer le lien fédéral et le sentiment d'appartenance à une patrie commune (la Suisse), tout en visant à promouvoir l'esprit démocratique et à encourager l'éducation de la population.<sup>5</sup> La Société helvétique, qui jouait un rôle d'opposition libérale sous la Restauration, la Société d'étudiants de Zofingue et les sociétés militaires (créées pour certaines avant la Régénération), entre autres, élaborent un discours pa-

triotique visant à rassembler les Suisses au-delà des divisions linguistiques, politiques et confessionnelles. Il repose sur une lecture de l'histoire de la Confédération suivant la perspective de Jean de Müller (1752–1809), largement popularisée grâce à des manuels scolaires ou à des ouvrages populaires (par exemple l'*Histoire de la nation suisse* de Heinrich Zschokke (1771–1848) parue en 1822 et maintes fois rééditée au XIX<sup>e</sup> siècle).<sup>6</sup> Les références historiques sont davantage des allusions à des valeurs considérées comme nationales (amour de la liberté ou de l'indépendance, vertus guerrières des anciens Suisses, etc.), que des renvois à des événements précis.

Ce contexte propice à la création d'associations regroupant des individus au-delà de leurs cantons n'est pas étranger à la naissance à Lausanne en 1837 de la Société d'histoire de la Suisse romande.<sup>7</sup> Ses principaux promoteurs sont essentiellement des représentants des élites urbaines sensibles aux idées libérales, pour certains actifs en politique. Vulliemin et Monnard en sont membres fondateurs, parmi d'autres acteurs du mouvement libéral vaudois, comme Frédéric-César de La Harpe (1754–1838). Un des buts de cette société est la publication de sources inédites, conservées dans des archives dont l'ouverture aux historiens commençait à se généraliser. L'intérêt de la Société d'histoire de la Suisse romande, comme d'autres sociétés savantes contemporaines, se concentre sur le Moyen Âge, orientation qui aura le don d'agacer le radical Henri Druey (1799–1855). Il développera une forte aversion pour l'époque savoyarde, annonçant l'historiographie radicale dans ce domaine. Les membres de cette société, dont Druey n'a pas été membre, ne seront pas mieux considérés, qualifiés d'« énergumènes du parti conservateur-aristocratique-doctrinaires, (ajoutez académico-mômier) ». <sup>8</sup> En 1841, la Société générale suisse d'histoire est fondée à Berne à l'initiative de Johann Caspar Zellweger (1768–1855) et on retrouve Vulliemin et Monnard parmi les fondateurs.<sup>9</sup> Il s'agit en fait de la recreation de la société fondée par Niklaus von Mülinen (1760–1833) en 1811 et tombée en « sommeil » à son décès en 1833. Cette nouvelle structure chapeaute en quelque sorte les autres sociétés cantonales ou régionales, tout en se consacrant à l'édition de sources, surtout médiévales. Elle concourt au renforcement du lien fédéral en favorisant le développement d'un récit unifié de l'histoire suisse et une lecture libérale du passé de la Confédération.<sup>10</sup>

Durant ces mêmes années, le Lucernois Joseph Eutyck Kopp (1793–1866) développe les premiers travaux critiques sur les débuts de la Confédération. Ils permettent de renouveler profondément la vision de la Suisse des origines,

basée sur un examen minutieux des sources et délestée des récits mythiques relayés par les chroniques et l'œuvre de Müller, non sans polémiques.<sup>11</sup>

### ***L'Histoire de la Confédération suisse: une histoire libérale de la Suisse***

Les volumes de *L'Histoire de la Confédération suisse* des deux Vaudois parus entre 1841 et 1851 s'inscrivent pleinement dans la Régénération. D'emblée, il convient de signaler que si Vulliemin et surtout Monnard sont des hommes acquis aux idées libérales (le second en est un des principaux représentants au Grand Conseil vaudois et sera délégué trois fois à la Diète), cette œuvre n'est pas une version « officielle » de l'histoire suisse. Tout au plus leur perspective est-elle marquée par bien des valeurs chères aux partisans de la Régénération.

Même si le récit historique de Vulliemin et Monnard (respectivement les volumes XI à XIII et XIV à XVIII) n'englobe que la période allant du XVI<sup>e</sup> siècle à 1815, ils envisagent l'histoire suisse dans sa totalité. Selon eux, la liberté est le moteur de l'histoire suisse et tous les événements sont jugés en fonction de cette valeur.<sup>12</sup> Une formule de Vulliemin résume heureusement cette perspective: « L'âme de notre Confédération, le principe de sa vie, c'est l'amour de la liberté. »<sup>13</sup> Cette notion fondamentale n'est pas définie clairement et de légères différences apparaissent entre les auteurs, voire quelques flottements (démocratie et liberté sont parfois synonymes chez Monnard, parfois l'une est la conséquence de l'autre ou inversement).

La liberté est une attitude morale qui se loge dans la conscience des Suisses et qui y a été placée par la Providence.<sup>14</sup> La démocratie, mode d'organisation originel des anciens Suisses, en est sa principale manifestation et permet, dans une espèce de mouvement circulaire, le développement de la liberté, de l'égalité et de la fraternité. Ces valeurs ne sont rien sans l'indépendance vis-à-vis de l'extérieur.<sup>15</sup> L'épisode mythique du serment des Trois Suisses est le moment fondateur de la Suisse en même temps que la manifestation par excellence de la démocratie idéale: « Trois peuplades alpestres, victimes d'une usurpation, se liguent pour le maintien de leur bon droit et de leurs coutumes. Elles sont résolues à continuer de vivre à leur manière et en liberté, comme ont vécu leurs pères. Respect religieux pour les droits d'autrui! mais si l'on attente aux leurs, les habitants des vallées et des montagnes se réuniront pour les défendre: le droit de l'un d'eux est le droit de chacun d'eux; ils l'ont juré à la face du ciel, *Un pour tous, tous pour un*. La justice et la liberté placées sous la protection de l'univer-

salité du peuple, voilà pour eux la démocratie: ils n'en connaissent pas le nom; ils en pratiquent l'esprit. Tels sont les hommes d'Uri, de Schwyz et d'Unterwalden, frères de cœur avant de former une famille politique. »<sup>16</sup>

La coexistence des cantons au sein de la Confédération n'est possible que par l'existence du lien fédéral.<sup>17</sup> Comme la liberté, il s'agit d'une attitude morale qui repose sur « une affection fondée sur une grande idée, celle de la *démocratie républicaine et chrétienne*, consécration politique de la souveraineté du peuple et de l'indépendance individuelle et nationale, consécration religieuse du dévouement de tous à tous. »<sup>18</sup> Vulliemin et Monnard soulignent fortement l'unité de la Confédération, malgré son hétérogénéité.<sup>19</sup> Ce point trahit certainement leurs propres préoccupations et leurs initiatives visant à renforcer ou à (re)créer l'union entre les Suisses, quelques années après la tentative avortée de réforme du Pacte de 1815.

Cette loi providentielle a donc permis un développement heureux et harmonieux de la Confédération aux hautes époques, image idéalisée partagée par de nombreux contemporains. Or, prévient Monnard: « L'inobservation de cette loi est la cause des malheurs de la Suisse. »<sup>20</sup> Cette brève phrase contient le programme des huit volumes rédigés par les deux Vaudois: montrer comment ces valeurs ont été maltraitées à partir de la Réforme, tout en soulignant leur persistance dans le cœur des Confédérés. Cette démarche fait écho à celle de Sismondi; Vulliemin et surtout Monnard voient dans les XVI<sup>e</sup>–XVIII<sup>e</sup> siècles une période d'abaissement et de disparition de la liberté, comme le Genevois l'avait montré pour l'Italie, d'où elle avait disparu au XVI<sup>e</sup> siècle.<sup>21</sup>

Plusieurs facteurs expliquent le délitement du lien confédéral. Le premier est la Réforme, car elle est synonyme de division au sein de la Confédération et de conflits religieux fratricides, même si elle est perçue comme une source de liberté pour l'homme.<sup>22</sup> La désunion des Suisses est attisée par un phénomène qui avait débuté à la fin des guerres de Bourgogne: le mercenariat.<sup>23</sup> Outre sa condamnation morale, que partagent généralement les historiens contemporains,<sup>24</sup> les deux auteurs insistent sur une conséquence funeste à l'intérieur de la Suisse: il contribue au déclin de la Confédération en y accentuant les divisions.<sup>25</sup> Corruption, confiscation du pouvoir par des aristocraties ou des oligarchies aux dépens du peuple et finalement dépendance de la Confédération vis-à-vis de l'étranger, tels sont ses effets néfastes.<sup>26</sup>

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le mouvement culmine et rend la chute de l'ancienne Confédération inéluctable: « Lorsque la passion effrénée du service étranger au XV<sup>e</sup> siècle, les haines sanguinaires dans les guerres de religion, la démoralisation

pendant la révolution helvétique eurent rompu les liens de la famille et de la morale, brisé l'autorité paternelle et celles des lois, combien de nobles esprits déplorèrent la moralité suisse à jamais ruinée! »<sup>27</sup> Monnard s'applique à décrire les révoltes qui ont parcouru le XVIII<sup>e</sup> siècle, afin de montrer que l'Ancien Régime était condamné à disparaître. Se basant sur une étude la production historique du XIX<sup>e</sup> siècle, Andreas Würgler a noté la place importante occupée par le récit des troubles et révoltes intervenus en Suisse durant le XVIII<sup>e</sup> siècle. Les historiens libéraux et surtout les radicaux s'en sont servis pour montrer le lien avec la tradition héroïque de l'ancienne Confédération, tout en réinterprétant le combat des « premiers Suisses » pour la liberté dans un sens nouveau. L'insistance sur la permanence de la liberté dans le cœur des Suisses est un moyen pour les deux Vaudois de souligner la pérennité de cette valeur et d'en faire un facteur d'unité. Il leur est ainsi possible de construire un passé national commun à l'ensemble du peuple suisse, voire, selon les historiens, d'en faire un moteur de l'histoire, au-delà des cassures.<sup>28</sup> Cette manière d'envisager l'histoire suisse trouvait déjà dans les travaux historiques de La Harpe, dont l'influence sur Vulliemin et Monnard et sur le mouvement libéral vaudois est grande.<sup>29</sup>

La perspective choisie par les deux Vaudois s'inscrit dans le courant mis en lumière par Würgler. Ils se distancient des autres historiens du XIX<sup>e</sup> siècle sur plusieurs points, se montrant notamment méfiants quant au rôle du peuple comme La Harpe, à la différence de Zschokke ou plus tard de Karl Dändliker.<sup>30</sup> En revanche, Monnard et Vulliemin insistent sur la persistance de la liberté et du lien fédéral dans le cœur des Suisses, malgré les difficultés de l'histoire. Finalement, c'est grâce à ces forces que la Confédération a pu se relever après l'Helvétique et la Médiation, même si la Suisse issue du Pacte de 1815 n'est pas entièrement satisfaisante pour Monnard. « La Suisse arrive à l'extrême de la dissolution, puis cherche parmi ses débris un lien commun. Sous l'empire de circonstances étrangères, elle subit une unité factice, rêve d'esprits généreux. La rompant ensuite pour retourner à son fédéralisme natif, grâce au souvenir des deux précédentes périodes, elle emporte dans sa nouvelle carrière la force croissante d'un lien moral. »<sup>31</sup>

Dans un récent article, Irène Herrmann a relevé que la Régénération était un régime basé sur plusieurs ambiguïtés, économiques, politiques et historiques.<sup>32</sup> Dans les deux derniers domaines, les libéraux ont camouflé les origines contemporaines des régimes mis en place dans les cantons (c'est-à-dire l'Helvétique qui porte la marque de la France), en inscrivant la démocratie de la Régénération dans le prolongement de celle de la Suisse du Moyen Age. Ce

discours avait l'avantage de gommer les influences étrangères et les différences fondamentales entre les parties de la Suisse en faisant appel à un passé commun mythique et mythifié. En bref, selon Irène Herrmann: « la stratégie des régénérateurs peut se résumer à la phrase suivante: mener un programme de réformes très inspirées des idéaux français tout en le faisant passer pour exclusivement suisse. »<sup>33</sup>

Qu'en est-il dans de *l'Histoire de la Confédération suisse*? Le lien entre la démocratie idéalisée de la Confédération médiévale et celle de la Régénération n'apparaît pas explicitement. Il passe par des valeurs (liberté, démocratie, égalité et lien fédéral) qui sont considérées comme autochtones. L'influence étrangère n'est pas évoquée et la lecture de la chute de l'ancienne Confédération suggère qu'elle était inéluctable, en raison des nombreux vices qui la minaient. Dans quelle mesure Vulliemin et Monnard ont-ils sciemment passé sous silence l'influence française dans le modèle de la Régénération? Certes, Monnard estime que « la liberté, l'égalité, la fraternité » sont les résultats de la démocratie. Ces valeurs ne peuvent d'ailleurs se développer pleinement que si l'indépendance vis-à-vis de l'extérieur est garantie.<sup>34</sup> Il ne s'agit certainement pas ici d'une récupération de concepts empruntés à la France révolutionnaire, mais plutôt de leur interprétation dans l'optique d'une « *démocratie républicaine et chrétienne* »<sup>35</sup>. Au final, il paraît assez difficile de déceler l'aspect relevé par Irène Herrmann dans *l'Histoire de la Confédération*. Les liens établis par Vulliemin et Monnard tiennent plus à la réaffirmation de la permanence de valeurs vues comme authentiquement suisses qu'à des références cachées à la France.

## **Conclusion**

*L'Histoire de la Confédération suisse* est une étape importante de l'historiographie helvétique, mais elle ne signifie pas un renouvellement des méthodes et des connaissances. Elle reste encore tributaire de la tradition de Müller et, tout en s'appuyant sur des sources, n'adopte pas les méthodes de l'école critique. Monnard ne l'ignorait pas; s'il mentionne les travaux de Kopp et se distancie des vues de Müller sur certains points, il ne peut adhérer aux thèses du premier, non pas pour des raisons scientifiques, mais pour des raisons patriotiques. Les historiens libéraux n'arriveront pas à se libérer de ce dilemme. Leurs successeurs radicaux parviendront à synthétiser le discours mythique et la méthode critique dans leurs grandes fresques historiques. La parution en 1884 de la *Geschichte*

*der Schweiz* de Dändliker inaugure une nouvelle manière de présenter l'histoire suisse, mélangeant ces deux tendances, à savoir celle héroïque et passablement mythique de Müller, et l'école critique, derrière les travaux de Kopp qui connaîtront un fort développement dans les décennies suivantes.<sup>36</sup> Cette dialectique aura une forte influence sur l'historiographie suisse jusque tard dans le XIX<sup>e</sup> siècle.

Vulliemin et Monnard sont certainement trop sous l'emprise de leur volonté de fortifier l'union de la Suisse, notamment en soulignant la continuité offerte par la liberté, qui détermine leur grille de lecture, pour avoir la possibilité de prendre une plus grande distance avec leur objet historique. Pour eux, l'histoire est un moyen destiné à montrer à leurs concitoyens que la Suisse forme une nation au passé commun, malgré les divisions, les tensions et les dissensions anciennes et actuelles. L'échec de la tentative de révision du Pacte fédéral en 1832 et les craintes de délitement de la Confédération apparaissent à de nombreuses reprises dans le texte.

---

## Notes

- <sup>1</sup> Sur cette entreprise, cf. Feller, Richard; Bonjour, Edgar: *Geschichtsschreibung der Schweiz vom Spätmittelalter zur Neuzeit*. 2. durchges. und erw. Aufl. Basel; Stuttgart 1979, vol. 2, 545–569 et 578–599.
- <sup>2</sup> Pour le contexte cf. Biaudet, Jean-Charles: *Der modernen Schweiz entgegen*. In: *Handbuch der Schweizer Geschichte*. Zürich 1980, vol. 2, 918–970; Andrey, Georges: *La quête d'un Etat national 1798–1848*. In: *Nouvelle histoire de la Suisse et des Suisses*. Lausanne 1983, vol. 2, 171–272; Herrmann, Irène : *Zwischen Angst und Hoffnung : Eine Nation entsteht (1798–1848)*. In: Kreis, Georg (Hrsg.): *Die Geschichte der Schweiz*. Basel 2014, 370–421.
- <sup>3</sup> Feller, Bonjour (cf. note 1), 574.
- <sup>4</sup> Jost, Hans Ulrich: *Sociabilité, faits associatifs et vie politique en Suisse au XIX<sup>e</sup> siècle*. In: Jost, Hans Ulrich; Tanner, Albert (dir.): *Geselligkeit, Sozietäten und Vereine/Sociabilité et faits associatifs*. Zürich 1991 (Schweizerische Gesellschaft für Wirtschafts- und Sozialgeschichte, 9), 17–19.
- <sup>5</sup> *Ibid.*, 18.
- <sup>6</sup> Marchal, Guy P.: *Das Geschichtsbild von den «Alten Eidgenossen» im Wandel der Zeiten vom 15. Jahrhundert bis zum Ende des Zweiten Weltkriegs*. In: *Ibid.*: *Schweizer Gebrauchsgeschichte. Geschichtsbilder, Mythenbildung und nationale Identität*. Basel 2006, 89–95.
- <sup>7</sup> Malgré tout, cette association est majoritairement formée de Vaudois. Une étude sociologique fine de ses membres permettrait de préciser cette affirmation. Sur la Société d'histoire de la Suisse romande, cf. Coutaz, Gilbert; Morerod, Jean-Daniel: *Les débuts de la Société d'histoire de la Suisse romande (1837–1855)*. Contribution à l'historiographie du Canton de Vaud. In : *Equinoxe. Revue romande de sciences humaines* 10 (1993), 23–43; Coutaz, Gilbert: *La Société d'histoire de la Suisse romande. Enjeux et défis en 160 ans d'existence*. In: *Annales valaisannes* (1996), 25–39.



- <sup>8</sup> Sur la question du rapport de Druey à l'histoire, cf. de Leonardis, Patrick: Henri Druey et sa philosophie de l'histoire dans l'historiographie des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. In: Meuwly, Olivier (dir.): Henri Druey. Actes du colloque du 8 octobre 2005. Lausanne 2007 (Bibliothèque historique vaudoise, 130), 176–201, 185 pour la citation.
- <sup>9</sup> Gilliard, Charles: La Société générale suisse d'histoire. Notice historique. In: Le premier siècle de la Société générale suisse d'histoire 1841–1941. Bern 1941, 1–25.
- <sup>10</sup> Herrmann, Irène: Switzerland. In: Porciani, Ilaria ; Raphael, Lutz (ed.): Atlas of European Historiography. The Making of a Profession. 1800–2005, Basingstoke; Strasbourg, 2010 (Writing the Nation. National Historiographies and the Making of Nation States in 19th and 20th Century Europe, 1), 144.
- <sup>11</sup> Feller, Bonjour (cf. note 1), 675–680; Marchal, Guy P: Geschichtsbild im Wandel 1782–1982. Historische Betrachtung zum Geschichtsbewusstsein der Luzerner im Spiegel der Gedenkfeiern zu 1332 und 1386. Luzern 1982, 30–36.
- <sup>12</sup> Feller, Bonjour (cf. note 1), 590 et 595–597.
- <sup>13</sup> Vulliemin, Louis: Histoire de la Confédération suisse. Paris; Genève 1840, vol. 11, IV.
- <sup>14</sup> Monnard, Charles: Histoire de la Confédération suisse. Paris; Genève 1844, vol. 14, 2.
- <sup>15</sup> *Ibid.*, 3f.
- <sup>16</sup> Monnard, Charles: Histoire de la Confédération suisse. Paris; Genève 1851, vol. 18, 521.
- <sup>17</sup> *Ibid.*, 523.
- <sup>18</sup> *Ibid.*, 524. Souligné par Monnard.
- <sup>19</sup> Vulliemin 1840 (cf. note 13), III.
- <sup>20</sup> Monnard 1844 (cf. note 14), 1.
- <sup>21</sup> Stelling-Michaud, Sven: Sismondi et les historiens suisses (Jean de Müller, P. H. Mallet, Ch. Monnard, Alex. Daguet et J. C. Zellweger). In: Revue suisse d'histoire 21/3 (1971), 290f.
- <sup>22</sup> Vulliemin 1840 (cf. note 13), VI–IX.
- <sup>23</sup> *Ibid.*, XI.
- <sup>24</sup> Würgler, Andreas: Revolution aus Tradition. Die Legitimierung der Revolution aus den Unruhen des Ancien régime durch die schweizerische Nationalhistoriographie des 19. Jahrhunderts. In: Ernst, Andreas; Tanner, Albert; Weishaupt, Matthias (Hrsg.): Revolution und Innovation. Die konfliktreiche Entstehung des schweizerischen Bundesstaates von 1848. Zürich 1998 (Die Schweiz 1798–1998. Staat – Gesellschaft – Politik, 1), 83.
- <sup>25</sup> Monnard 1844 (cf. note 14), 4.
- <sup>26</sup> Vulliemin 1840 (cf. note 13), XIV.
- <sup>27</sup> Monnard 1851 (cf. note 16), 538.
- <sup>28</sup> Würgler (cf. note 24), 86.
- <sup>29</sup> Cf. Auberson, David; Gex, Nicolas: La Harpe et l'histoire. In: Meuwly, Olivier (dir.): Frédéric-César de La Harpe (1754–1838). Lausanne 2011 (Bibliothèque historique vaudoise, 134), 110–121.
- <sup>30</sup> Feller, Bonjour (cf. note 1), 590 et 596; Würgler (cf. note 24), 85.
- <sup>31</sup> Monnard 1844 (cf. note 14), VII.
- <sup>32</sup> Herrmann, Irène: Suisse: les ambiguïtés nécessaires de la « Régénération ». In: Aprile, Sylvie; Caron, Jean-Claude; Fureix, Emmanuel (dir.): La liberté guidant les peuples. Les révolutions de 1830 en Europe. Seyssel 2013 (Epoques), 152–159.

<sup>33</sup> *Ibid.*, 158.

<sup>34</sup> Monnard 1844 (cf. note 14), 3f.

<sup>35</sup> Monnard 1851 (cf. note 16), 524. Souligné par Monnard.

<sup>36</sup> Marchal (cf. note 6), 113.